

# Articles sur l'archéologie du tissus écrit par Marie-Pierre Puybaret paru dans des magazines

D. S. S. L. E. b  
FEMMES CELTES



Fac-similés de vêtements.

Jupe longue : en laine formée d'une bande rectangulaire d'une longueur de 210 cm et d'une largeur de 85 cm, munie de lisières solides. Réf. : jupe de Damendorf (Schleswig-Holstein, D)

Tunique en laine. Réf. : tunique masculine de Marz-Etzel (Schleswig-Holstein, D)

Ceinture tissée aux tablettes. Réf. : la technique des tablettes est connue depuis le début de l'âge du Fer (Apremont, Hochdorf, Thorsberg...)

Cape en laine. Vêtement qui était porté sur une tunique et était maintenu par une fibule sur le thorax. Réf. : manteaux masculins des tourbières du nord de l'Europe

Tissages de Marie-Pierre Puybaret, 2006



Bracelet en fer avec huit amulettes, vers 180/150 avant J.-C. Nécropole de Wederath (Rhénanie-Palatinat), tombe 1493 (F, 20-60 ans), Trèves (D), Rheinisches Landesmuseum.

troubles de la croissance des dents et des os longs, qui sont aussi démontrés sur les Dans les jardins funéraires, les tombes d'enfants se trouvent souvent en périphérie

Toutefois, cela ne signifie pas une capacité de reproduction à partir de ce moment. Des sources historiques donnent pour le XIX<sup>e</sup> siècle une ménarché moyenne de 16-17 ans pour l'Europe du Nord et l'Europe centrale. Avec la stérilité des adolescents (environ deux ans), cela signifie une première naissance à environ 18 ans ou plus tard.

Ce passage de l'enfance à l'âge adulte a



# Quand le textile rencontre l'argile...

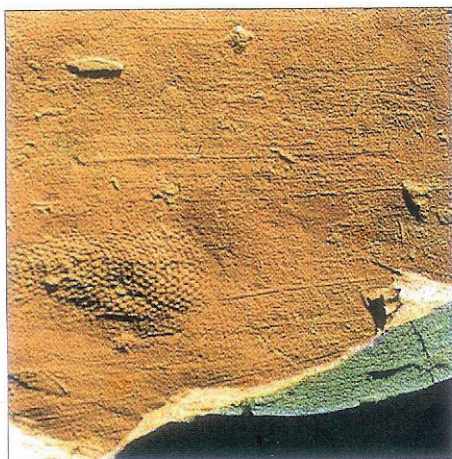
par Fabienne Médard  
et Marie-Pierre Puybaret

Une technique de moulage originale, appliquée à une empreinte de tissu en laine incrustée à la surface d'une tuile gallo-romaine, ouvre de nouvelles perspectives pour l'archéologie des textiles en matière organique.

Les travaux entrepris en 1989 pour aménager le tracé du TGV-Nord ont permis de mettre au jour, sur la commune de Beuvraignes (Somme), les vestiges d'une officine céramique gallo-romaine, la première découverte à ce jour en Picardie. Fouillé sur une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup>, le site a livré plusieurs fosses interprétées comme cuves à décantation, bacs de pétrissage et carrières de sable.

Des aires de stockage destinées à recevoir l'argile brute, les céramiques en cours de séchage ou après cuisson ont également été mises en évidence. Regroupés à proximité d'ateliers de fabrication, huit fours de potier, dont quelques-uns remarquablement bien conser-

Beuvraignes (Somme) : tegula portant une empreinte de tissu.



vés, ainsi que trois caves vraisemblablement destinées au stockage des productions ont été mis au jour. L'organisation spatiale des vestiges témoigne d'un regroupement des ateliers et des fours par batterie. Les nombreuses céramiques recueillies, ainsi que deux dépôts monétaires, permettent de dater l'occupation du site entre le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et le début du IV<sup>e</sup> siècle.

La destruction imminente des zones fouillées par les travaux d'aménagement a motivé le démontage d'un des fours les mieux conservés, à l'initiative commune du Service Régional de l'Archéologie et de la direction du Parc Archéologique de Samara. Remontée à l'identique dans l'enceinte du Parc, cette structure a désormais une vocation pédagogique et expérimentale. L'essentiel des éléments de construction était constitué de tuiles plates (*tegulae*). Certaines d'entre elles, retrouvées dans les épandages de surface, ont été utilisées lors de la reconstitution du four pour combler les parties manquantes.

L'une de ces *tegulae* a, lors de sa manipulation, tardivement retenu l'attention des fouilleurs : brisée sur deux côtés, elle présentait en surface une empreinte de tissu, parfaitement visible en lumière rasante. L'examen des autres tuiles n'a pas révélé de traces similaires. Longue de 6 cm et large de 3 cm, cette empreinte de forme ovale résulte sans doute d'une pression légère, exercée accidentellement par le potier avant que la tuile ne soit complètement sèche – probablement avec le coude, étant donné les dimensions de l'empreinte et le mouvement du tissu.

Il s'agit probablement d'un vêtement, mais l'observation de cette trace en négatif permet difficilement de lire les détails techniques



Détail de l'empreinte de tissu. (Cliché F. Médard)

de la fabrication du tissu. Nous avons donc entrepris, avec l'aide d'Eric Guislain, photographe, la réalisation d'un moulage en positif susceptible d'améliorer la lecture de ce témoignage.

Le premier, réalisé en pâte « cermit » à l'échelle 1/1, permettait d'examiner l'armure de tissage sans en apprécier véritablement tous les détails. Afin d'accroître sa lisibilité, un second moulage en élastomère a été réalisé à partir de ce premier positif. Plongé pendant plusieurs heures dans une solution de trichloréthylène, l'élastomère a la propriété de s'imprégner du liquide et de se dilater, jusqu'à augmenter son volume d'environ un tiers. Cette hypertrophie est limitée au temps d'évaporation du trichloréthylène. Une empreinte positive en plâtre a été réalisée avant rétraction du moule, pourvu de ses dimensions maximales. L'opération, répétée plusieurs fois, a permis d'obtenir un positif en plâtre de 10 cm de longueur, nettement plus lisible que l'original.

L'orientation du tissage a été déterminée sur la base de ce moulage, en fonction du relief des différents éléments. L'expérience montre que les fils de chaîne (fils verticaux) sont généralement les plus saillants, notamment pour les toiles simples. La densité du tissu exa-



miné est de dix-huit fils au centimètre (neuf fois deux fils) pour la chaîne, et de six fils au centimètre pour la trame (fils horizontaux). Le point de tissage utilisé est dérivé de l'armure toile : à chaque passage de trame, les fils de chaîne sont soulevés deux à deux et restent parfaitement tendus, car à aucun moment ils ne se croisent sur l'empreinte. Ce mode d'entrelacs se nomme « louisine » de deux fils (rapport de deux trames et de quatre fils). Cette dernière observation détermine également l'orientation des fils de chaîne : si les fils de trame avaient été insérés deux à deux, l'absence de tension ne leur aurait pas permis de rester parallèles. La qualité des moulages permet enfin d'identifier le type de fil utilisé : chaîne et trame sont constituées d'un fil simple, tordu en Z (sens de torsion orienté dans la même direction que la barre oblique du Z, soit un mouvement effectué dans le sens des aiguilles d'une montre lors du filage), d'un diamètre compris entre 0,5 et 1 mm.

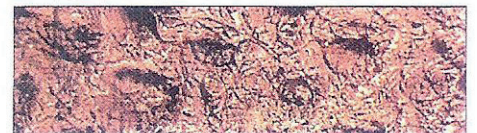
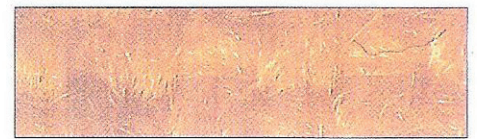
Dans la mesure où aucun reste de tissu ne subsistait dans l'argile, seule l'empreinte pouvait apporter des renseignements quant à l'origine, végétale ou animale, des fibres employées. Nous avons, pour ce faire, réalisé deux échantillons de tissu : l'un en laine et l'autre en lin, principales matières attestées à cette époque. La nature

des fils, la densité et le point de tissage ont été reproduits à l'identique de ceux observés sur l'empreinte. Le résultat ne permet pas seulement de mieux visualiser le tissu gallo-romain de Beuvraignes, il a également valeur de test : échantillons de laine et de lin ont été appliqués sur une plaque d'argile fraîche, afin d'en comparer les empreintes respectives.

L'examen macroscopique témoigne d'emblée d'une très nette différence : pour un tissu d'une densité équivalente, la laine laisse une empreinte floue, tandis que le lin laisse des traces parfaitement nettes et lisibles dans les moindres détails. L'examen au microscope a précisé les dissemblances : à la laine correspondent des traces fines, souples, abondantes et désordonnées, conférant à la surface de l'argile un aspect « floconneux » ; au lin, des traces peu nombreuses, régulières et souvent orientées dans le même sens, caractéristiques d'une filasse beaucoup plus sèche et rigide que la laine. Les mêmes conditions d'examen appliquées à l'empreinte de la *tegula* indiquent la présence de fibres « floconneuses », ce qui correspond au premier cas de figure. On peut en déduire, avec une forte probabilité, que l'artisan de Beuvraignes portait un vêtement en fibres animales, probablement en laine.

Les traces habituellement relevées sur les tuiles romaines sont le plus souvent accidentelles (empreintes de doigts, de pieds, de pattes d'animaux). L'opportunité d'identifier d'autres empreintes est réduite. Les informations qu'elles peuvent livrer n'en sont pas moins

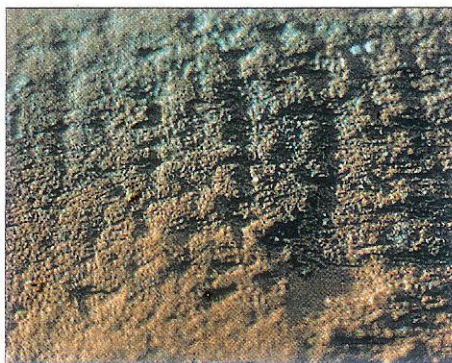
importantes, à une époque et dans des contextes où les vestiges en matières organiques sont rarement préservés. L'archéologie des textiles ne doit négliger aucun indice : la multiplication des analyses consacrées à ce type de témoignages indirects est, à terme, susceptible d'améliorer notre connaissance des activités textiles à l'époque gallo-romaine et à d'autres périodes pauvres en documents. ■



Ci-dessous : moules en élastomère et positifs en plâtre. (Réalisation et cliché E. Guislain)

A droite : détail du positif en plâtre.

Dimensions 10 x 5 cm. (Cliché E. Guislain)



De haut en bas :

Tissu en lin réalisé d'après les données archéologiques. (Réalisation M.-P. Puybaret. Cliché F. Médard)

Tissu en laine réalisé d'après les données archéologiques. (Réalisation et cliché F. Médard)

Détail de l'empreinte du tissu de lin. (Cliché F. Médard)

Détail de l'empreinte du tissu de laine. (Cliché F. Médard)

Détail de l'empreinte originale comparée à une empreinte effectuée à l'aide d'un tissu de laine. (Cliché F. Médard)